

CC EOS WG2 - Mer celtique et l'ouest de l'Écosse

10 mars 2025

Paris et en ligne

1. Bienvenue et présentations

Jean-Marie Robert a mené les discussions au nom de Suso Lourido Garcia afin d'assurer le bon déroulement de la réunion, Suso Lourido Garcia ayant participé à distance via Zoom. Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie le secrétariat. Aucune excuse n'a été reçue avant la réunion. L'ordre du jour est adopté.

Points d'action de la dernière réunion (9 octobre 2024)

1	Le CC EOS poursuivra la liaison avec le CSTEP sur les EMV et les membres resteront disponibles pour contribuer à l'analyse du CSTEP avec des données et des entretiens. Point 4 de l'ordre du jour
2	Le CC EOS devrait assurer le suivi de la réponse de la Commission à la lettre du CC sur les mesures techniques en mer Celtique, en tenant compte du nouvel avis du CIEM, de la discussion au sein du CSTEP EWG 24-16 et de l'impact du déclassement des navires. Lettre sur la demande technique au CIEM concernant le cabillaud envoyée à la Commission le 20 décembre, en attente de réponse
3	Le Secrétariat partagera la feuille de calcul mise à jour et invitera les membres à envoyer leurs commentaires. Les commentaires reçus alimenteront la préparation de l'avis du groupe de réflexion sur l'obligation d'atterrissage. Avis rendu le 10 janvier
4	Le CC EOS devrait rédiger un avis à l'intention de la Commission sur les stocks dont l'évaluation doit être améliorée d'urgence au moyen d'exercices de référence. Lettre envoyée le 6 décembre, réponse reçue le 4 mars 2025
5	La gestion du stock septentrional de merlu devrait rester à l'ordre du jour de ce groupe de travail. Point 3 de l'ordre du jour

2. Mise à jour des discussions entre l'UE et le Royaume-Uni - Norman Graham, DG MARE C.5

Le président souhaite la bienvenue à Norman Graham, de la DG Mare C.5 (Gestion des pêches avec le Royaume-Uni, la Norvège et d'autres États côtiers) et le remercie de s'être connecté en ligne depuis Bruxelles. Il a présenté l'état d'avancement des discussions entre l'UE et le Royaume-Uni, en particulier en ce qui concerne la mer Celtique et l'ouest de l'Écosse.

Norman Graham a souligné plusieurs priorités essentielles :

- **Groupe de travail SCF** : La première réunion a eu lieu le 26 février et a permis de discuter des questions prioritaires en vue de la préparation de la consultation annuelle.

- **Aiguillat commun** : le CIEM a fourni un avis et les TAC ont été répartis entre les différentes zones, les eaux occidentales recevant la majorité. Le TRCM est fixé à 100 cm et les problèmes de marquage ont été notés. Une réunion technique avec les États membres a déjà eu lieu. Compte tenu du déclin historique du stock et de sa reconstitution depuis 20 ans, une demande conjointe a été soumise au CIEM afin d'évaluer des options alternatives de TRCM, en tenant compte des données de l'enquête BIM de l'Irlande. En attente des réactions du groupe de travail sur les éla-smobran-ches. Ouvert à des mesures de conservation alternatives.
- **Stocks à données limitées** : Comprend la limande sole en mer du Nord (7h, j, k) et le cabillaud dans la zone de Rockall. De nouvelles données sont disponibles, mais les avis restent fondés sur des informations limitées. L'UE et le Royaume-Uni collaborent à l'amélioration de la collecte des données afin de mieux soutenir le CIEM et les scientifiques.
- **Pollock** : Au courant de la récente réunion de référence du CIEM, mais n'y ayant pas participé, il attend le rapport. La question des prises récréatives a été abordée et sera inscrite à l'ordre du jour du comité spécialisé de la pêche.
- **Mer celtique** : Des difficultés subsistent en ce qui concerne la sélectivité, les mesures techniques et les zones de protection. Les efforts se poursuivent pour résoudre les problèmes réglementaires. L'avis de capture zéro demeure pour le merlan et le cabillaud, tandis que l'état de l'Églefin est également médiocre. La coordination avec le Royaume-Uni se poursuit afin d'aligner les mesures techniques.
- **Pêches mixtes** : Des progrès sont réalisés pour affiner les données granulaires afin de comprendre quels stocks sont capturés ensemble, dans quelles zones, avec quels engins et à quelle période. Ces informations aideront la Commission européenne à déterminer où des mesures techniques peuvent être mises en œuvre.
- **Groupe de travail sur les raies** : Les travaux sont en cours, y compris l'exploration de la mer Celtique.
- **REM (surveillance électronique à distance)** : L'administration écossaise a introduit le REM obligatoire pour les navires pélagiques. L'UE et les autorités écossaises travaillent sur les spécifications techniques et l'interopérabilité entre les systèmes de surveillance.

Patrick Murphy a fait part de ses préoccupations concernant l'aiguillat commun, notant que les agrégations de mâles et de femelles sont rarement observées ensemble et demandant si cela a été pris en compte lors de la mise en œuvre des mesures visant à protéger les femelles. Il s'est également inquiété des implications à long terme de l'ACT.

Dominic Rihan s'est interrogé sur les avis divergents du CIEM concernant le merlan dans des zones distinctes de la mer Celtique et a demandé s'il existait un plan d'évaluation de la dynamique des stocks. En ce qui concerne le cabillaud de la mer du Nord et de la mer Celtique, il s'inquiète de la répartition des stocks et du risque potentiel de réduction des allocations. Il a également demandé des éclaircissements sur l'état actuel et la gestion du cabillaud de Rockall.

Emiel Brouckaert s'est enquis de la disponibilité d'informations sur les pêches mixtes qui pourraient être partagées avec le groupe.

Norman Graham a répondu comme suit :

- **Pêche mixte** : Les travaux sont toujours en cours et aucune information publique n'est disponible pour le moment.
- **Cabillaud de la mer du Nord** : Une réunion technique avec la Norvège est prévue pour la semaine prochaine.
- **Merlan de la mer Celtique** : Une réponse de Vitcheva est attendue. Au cours des dernières années, le CIEM a effectué des analyses comparatives, mais celles-ci ont toutes conclu qu'aucune révision des définitions actuelles de la structure des stocks n'était nécessaire. La modification de l'identification des stocks est une question interne au CIEM et devrait être déclenchée par de nouvelles données ou informations. La répartition actuelle des stocks est basée sur les données historiques de marquage, qui ne montrent aucun mélange entre les deux zones. L'identification des stocks par le CIEM reste la base.
- **Rockall** : des travaux sont en cours dans le cadre du SCF pour examiner les données et les informations disponibles afin de déterminer s'il est possible d'améliorer les éléments probants sur lesquels reposent les avis du CIEM.
- **Aiguillat commun** : la protection des femelles matures reste un aspect important de la gestion de l'aiguillat commun, compte tenu de l'effondrement du stock au début des années 2000. La gestion de l'aiguillat est une question prioritaire pour le SCF et une demande conjointe au CIEM pour soutenir ce travail est en cours de préparation. Il est encourageant de voir le travail de la BIM sur la capacité de survie et la compréhension des meilleurs moments pour les capturer.

Le **président** a fait part de ses préoccupations concernant le cabillaud de la mer Celtique, en se référant à la lettre adressée par le conseil consultatif à la Commission le 20 décembre, demandant l'expertise du CIEM sur l'impact du changement climatique et le développement des parcs éoliens en mer. Le président a demandé des éclaircissements sur la question de savoir si la reconstitution du stock est encore possible dans les conditions actuelles, notant que la gestion suppose que la reconstitution est possible, mais que cela reste incertain. Il a exprimé son intérêt pour une discussion plus approfondie et a mentionné l'attente d'une réponse officielle à la lettre, tout en accueillant favorablement toute information disponible à ce stade.

Franck Le Barzic a soulevé deux questions essentielles. Tout d'abord, il a demandé pourquoi une limite de taille maximale pour l'aiguillat est maintenue, alors que la recommandation de catégorie 1 du CIEM ne l'exige pas. Bien qu'il comprenne la logique de protection des femelles fertiles de grande taille, il s'interroge sur la nécessité de cette restriction compte tenu de l'état de santé du stock et de la sous-utilisation du TAC. Il a demandé comment la Commission justifie cette limite dans les discussions avec le Royaume-Uni sans une base claire de gestion des pêches. Deuxièmement, il a abordé le mauvais état des espèces telles que l'Églefin, le cabillaud, le merlan et le lieu jaune dans la mer Celtique. Malgré l'amélioration des réglementations

techniques, la reconstitution des stocks a été minime. M. Le Barzic a demandé quelles mesures supplémentaires la Commission envisageait de prendre pour améliorer la durabilité sans aggraver les difficultés économiques.

Norman Graham a répondu aux questions de Franck Le Barzic en abordant plusieurs points clés :

- **Sur les limites de taille maximales et les évaluations économiques :** Il a déclaré que des discussions spécifiques sont en cours avec le Royaume-Uni concernant la gestion de l'aiguillat, mais que l'approche reste exploratoire. Nous sommes toutefois très ouverts aux alternatives candidates qui atténuent les préoccupations actuelles (sous-utilisation du TAC) tout en conservant la protection nécessaire pour les femelles adultes.
- **Sur le cabillaud de la mer Celtique et la gestion conjointe :** En ce qui concerne l'état des stocks de cabillaud de la mer Celtique, il note qu'une réponse à la lettre du CC EOS a déjà été rédigée. Il a souligné que toute demande adressée au CIEM concernant des stocks gérés conjointement avec le Royaume-Uni devrait être fondée sur une gestion conjointe UE-Royaume-Uni. En ce qui concerne les effets du changement climatique, le CIEM a déjà commencé à étudier la manière dont ils pourraient affecter le recrutement et, dans certains cas, il utilise désormais une série chronologique plus courte de données sur le recrutement afin de tenir compte d'une éventuelle baisse de la productivité. Il a reconnu le déclin continu du stock et a fait référence à la réponse détaillée fournie au CC EOS dès 2023.
- **Sur la gestion de l'Aiguillat :** Norman Graham a rappelé le contexte historique de la diminution de son stock. Il a expliqué que la restriction de taille de 100 cm a été introduite vers le début des années 2000 en réponse au déclin rapide des niveaux de stock. Tout en étant ouvert aux discussions sur la gestion future, il a souligné les inquiétudes concernant la vulnérabilité du stock, en particulier les grands individus ciblés par la pêche. Étant donné que l'aiguillat commun est une espèce de requin à faible productivité, il a insisté sur la nécessité de faire preuve de prudence.

Il a conclu en déclarant qu'ils continuaient à travailler sur la question, ayant demandé au CIEM des données et une modélisation supplémentaires afin d'explorer les compromis en matière de protection des stocks tout en maintenant une pêcherie viable.

M. Stock s'est inquiété des facteurs d'atténuation qui affectent les stocks de poissons au-delà des influences environnementales, en particulier le déplacement des espèces vers de nouvelles zones. Il a souligné les observations d'une augmentation significative des poissons médiocres entrant dans ces zones et s'est inquiété que certaines de ces espèces puissent se nourrir pendant les cycles de frai des poissons dans les zones de frai désignées. Il a demandé si des recherches avaient été menées sur cette question ou s'il existait des projets d'études supplémentaires. Il a toutefois été reconnu que cette question relevait davantage du CIEM que de la Commission.

Le **président** a salué les travaux scientifiques en cours, notant que de nombreuses études sont encore en cours et qu'il faudra du temps pour les analyser. Il a remercié les participants pour la qualité des discussions et s'est penché sur le cas de l'aiguillat. Alors que les aspects commerciaux des grands individus ont été discutés, il a souligné la nécessité d'une perspective basée sur l'écosystème. Il a rappelé qu'au début des années 2000, on avait frôlé la catastrophe écologique, mais qu'actuellement, la mortalité par pêche de l'aiguillat est dix fois inférieure au taux de rendement maximal durable. Il a souligné que l'aiguillat, comme toutes les espèces marines, existe dans un écosystème dynamique influencé par la prédation et la concurrence. Le président a remis en question l'hypothèse selon laquelle la surexploitation est toujours le problème principal, suggérant que la sous-exploitation pourrait également contribuer aux problèmes de recrutement. Il espère que les discussions futures prendront en compte les conséquences de la sous-exploitation dans la gestion des stocks.

En conclusion, le président a remercié Norman Graham pour la clarté de ses réponses et a exprimé l'espoir que ce niveau d'engagement se poursuive dans les semaines et les mois à venir pour de nouvelles discussions.

3. Mise à jour sur le merlu en mer Celtique - Dorleta Garcia, AZTI ([lien](#))

Le président souhaite la bienvenue à Dorleta Garcia, de l'AZTI, le centre scientifique et technologique espagnol. Mme Garcia a fait le point sur la gestion et le statut du merlu dans la mer Celtique. Ce rapport résume les principales conclusions de la présentation sur la dynamique des stocks de merlu du nord, les évaluations et les recherches futures dans le cadre du projet VarMer (EMFAF 2024-2026). Les recherches visent à comprendre la variabilité des stocks, la productivité et à améliorer la gestion des pêches.

- Résultats de l'évaluation des stocks : les évaluations et les enquêtes indiquent une diminution significative de la biomasse du merlu du nord en raison de faibles niveaux de recrutement.
- Distribution spatiale des prises : Une variabilité de la distribution des captures a été observée, avec des changements allant d'une augmentation de 81 % dans certaines zones à une baisse drastique de 71 % dans d'autres. Les prises en mer du Nord ont diminué et correspondent désormais aux prises observées avant la forte augmentation de la taille du stock. En revanche, les captures en mer Celtique, la zone où les captures historiques sont les plus élevées, sont désormais plus faibles et similaires à celles du golfe de Gascogne.
- Productivité du stock et facteurs biologiques : en fonction de la densité, des niveaux de biomasse plus élevés entraînent des poids individuels plus faibles et une maturité plus tardive. L'étude explore également le rôle des variables environnementales dans la productivité des stocks.

- Le merlu dans un contexte écosystémique : La relation entre le merlu et d'autres espèces, telles que le maquereau, est analysée pour comprendre les interactions entre espèces et les impacts sur l'écosystème.
- Objectifs du projet VarMer
 1. Développement d'un modèle de distribution spatiale influencé par des variables environnementales.
 2. Identification des processus dépendant de la densité et affectant la productivité des stocks.
 3. Comprendre les facteurs de variabilité du recrutement.
 4. Étude des causes des fluctuations de l'abondance du merlu du nord.
 5. Améliorer l'évaluation des stocks et les stratégies de gestion des pêches.

En conclusion, le rapport souligne le besoin urgent d'améliorer les méthodes d'évaluation des stocks et d'approfondir la compréhension de la variabilité du recrutement. Les recherches futures contribueront à la gestion durable du merlu du nord grâce à une meilleure modélisation et à des approches fondées sur les écosystèmes.

José Beltran a fait part de ses inquiétudes concernant la diminution des données de capture dans les principales zones de pêche, en soulignant que les fermetures d'écosystèmes marins vulnérables n'ont peut-être pas été entièrement prises en compte. Il a expliqué que ces zones historiquement importantes sont désormais fermées à la pêche, ce qui empêche la collecte de données et crée des lacunes dans l'évaluation des stocks. Il a demandé si une campagne de recherche espagnole sur le banc de Porcupine avait accès à ces zones, étant donné que les demandes d'entrée précédentes avaient été refusées. La recherche étant limitée aux zones situées en dehors des fermetures, les données actuelles ne reflètent peut-être pas le véritable potentiel de pêche, et le déplacement de la flotte a probablement contribué à la sous-déclaration.

M. Murphy, se référant à la question qu'il avait posée précédemment à la Commission, a évoqué les variations de performance des stocks, soulignant que certains stocks affichent un faible recrutement malgré une biomasse accrue. Étant donné que les cycles de recrutement du site peuvent s'étendre sur plus d'une décennie, il a averti qu'une pêche excessive sur une courte période pourrait épuiser les stocks vieillissants et causer des dommages à long terme. Il s'inquiète de la prédation dans les zones de frai, où les pêcheurs rencontrent de plus en plus souvent des poissons qui s'attaquent aux larves. Il s'est interrogé sur la manière dont le CIEM tient compte de ce phénomène dans l'évaluation des stocks, suggérant que si la prédation limite le recrutement, même les recommandations de prises accessoires pourraient être insuffisantes pour assurer la reconstitution des stocks. Prenant l'exemple du merlu, il a souligné qu'en dépit d'années de sous-exploitation, les niveaux de recrutement escomptés ne sont pas revenus. Il a également souligné que les changements dans la taille des flottes, l'activité de pêche et les frayères étaient des facteurs clés. M. Murphy a conclu en plaidant pour une approche plus large de l'évaluation des stocks, exhortant le CIEM à tenir compte non seulement de l'emplacement des frayères, mais aussi de l'impact d'autres espèces dans ces zones.

M. Le Barzic a souligné que le stock a connu un pic de biomasse important entre 2002, 2012, 2013 et jusqu'en 2019. Il a établi une comparaison avec le maquereau, notant que durant cette période, les niveaux de biomasse étaient bien supérieurs au RMD. Par conséquent, il a suggéré que ces niveaux élevés ont pu être perçus comme la norme par rapport à la situation actuelle. Il s'est ensuite demandé si l'on disposait de suffisamment de données historiques sur l'écologie et l'écosystème pour comprendre pourquoi les niveaux de biomasse étaient si élevés au cours de ces années. En outre, il a demandé si la biomasse devrait se stabiliser au niveau du RMD ou si le déclin se poursuivra de manière incontrôlée.

Suso Lourido Garcia s'est dit préoccupé par le lien potentiel entre les stocks de merlu et les pêcheries de chinchard, notamment en ce qui concerne les schémas de déplacement des poissons juvéniles. Il s'est demandé si les cycles de reproduction du merlu, discutés les années précédentes, restaient cohérents, et a suggéré d'examiner les changements dans les pêcheries pélagiques afin d'évaluer leur impact sur le merlu juvénile. Il a également noté des différences entre le golfe de Gascogne et la mer Celtique, où les pêcheries à engins fixes connaissent des changements notables. Suso a souligné la nécessité de poursuivre les recherches sur les stocks de juvéniles et le déclin de certaines espèces pélagiques.

Pour répondre aux commentaires ci-dessus, **Dorleta Garcia** a abordé plusieurs questions clés concernant la dynamique des stocks de merlu et les évaluations des pêcheries :

1. Écosystèmes marins vulnérables (EMV) : Mme Garcia a reconnu que l'impact potentiel des zones fermées sur les stocks de poissons n'avait pas été pleinement pris en compte en raison du manque de données à petite échelle. Elle a souligné que le projet en cours pourrait fournir de telles données, qui pourraient aider à comprendre le déclin des stocks. Si des problèmes techniques ont affecté la campagne de recherche sur le banc de Porcupine, ils n'étaient pas liés aux EMV.
2. Interactions prédateurs-proies et gestion des pêches basée sur les écosystèmes : Garcia a convenu de la nécessité d'explorer la dynamique prédateur-proie et les facteurs écosystémiques. Le CIEM progresse vers une gestion des pêches basée sur les écosystèmes, bien que des défis subsistent dans l'intégration de ces interactions dans les modèles. Le projet vise à aller au-delà des analyses spécifiques aux stocks et à prendre en compte des influences environnementales plus larges.
3. Tendances et variabilité de la biomasse des stocks : M. Garcia a expliqué qu'il était difficile de stabiliser la biomasse dans les conditions du RMD en raison de la variabilité naturelle du recrutement. Alors que les fluctuations du stock de merlu () s'inscrivaient dans la variabilité attendue du RMD, le récent déclin enregistré en 2024 dépasse les fourchettes attendues et suscite des inquiétudes quant aux tendances futures.
4. Interactions entre le merlu et le chinchard : Bien qu'aucune analyse formelle n'ait été effectuée, M. Garcia a confirmé que le projet en cours étudiera la relation entre le merlu et le chinchard, en se concentrant sur la mer Celtique et le golfe de Gascogne.

5. **Collaboration et recherche future** : Mme Garcia a encouragé les parties prenantes à apporter leur contribution, se félicitant de la poursuite des discussions et des points de vue du secteur de la pêche en vue d'améliorer la recherche et les résultats.

En conclusion, M. Garcia a souligné la complexité de la dynamique des stocks de merlu, la nécessité d'une analyse à l'échelle de l'écosystème et les efforts en cours pour améliorer la compréhension et l'adaptabilité de la gestion des pêches.

Le **président** s'est félicité des précieuses contributions apportées au cours de la discussion, notant qu'elles ont également servi de conclusion informelle à la réunion. Il a confirmé que la présentation de la session serait partagée et a encouragé la soumission de questions spécifiques par l'intermédiaire du secrétariat, qui seront ensuite distribuées aux membres concernés. Il a souligné l'importance de s'engager dans un processus itératif, où les participants apportent des idées, soulèvent des questions et cherchent des réponses pour faire avancer la discussion de manière efficace. Il a assuré que la proposition finale serait dûment prise en considération.

4. EMV : suivi du groupe de travail sur l'environnement du CSTEP du 3 au 7 mars

Le président présente brièvement le point suivant de l'ordre du jour, relatif aux écosystèmes marins vulnérables, en expliquant qu'il est soumis à un embargo de la part du CSTEP et qu'il ne peut donc pas divulguer les détails des discussions de la semaine dernière tant que le rapport n'a pas été officiellement publié. Il note qu'une réunion publique a eu lieu au cours de laquelle les conclusions ont été présentées. Il a rappelé aux participants que cette année, le CSTEP doit réaliser une étude d'impact socio-économique. Bien que certains travaux préliminaires aient déjà été réalisés, plusieurs problèmes ont été identifiés, tels que l'échelle d'analyse qui est trop large. Idéalement, les évaluations devraient être menées au niveau du navire pour une plus grande précision. Les discussions de la semaine dernière visaient à affiner l'analyse d'impact et à fournir de meilleures indications pour le processus d'examen de l'Acte délégué. Il a indiqué que tous les rapports seraient publiés environ deux semaines après la séance plénière du CSTEP, conformément au calendrier habituel, et a prévu de nouvelles discussions à ce moment-là.

Le président résume les principaux points d'action de la réunion, tout en reconnaissant qu'ils ne suivent pas nécessairement l'ordre exact des discussions.

1. **Point potentiel à l'ordre du jour de la réunion de juillet** - Bien qu'une question particulière n'ait pas été inscrite à l'ordre du jour d'aujourd'hui, le président a suggéré qu'elle pourrait être abordée lors de la prochaine réunion du groupe de travail en juillet si de nouveaux éléments apparaissaient. Il encourage un participant à préparer une présentation, le cas échéant, et assure que ce point sera ajouté à l'ordre du jour.
2. **Collaboration entre les scientifiques et les membres** - Il a fait l'éloge de la présentation scientifique, déclarant qu'elle dépassait les attentes et mettait en avant des sujets essentiels. Il a souligné la volonté des scientifiques de collaborer sur des questions

fondamentales () et a exprimé son souhait de renforcer les relations de travail entre l'AZTI et les membres du CC EOS.

3. **Tendances à la baisse de la biomasse** - le président a proposé d'aborder une question plus large concernant la baisse générale de la biomasse dans différents stocks. Il a fait observer que si le cadre du RMD avait été initialement présenté comme une solution prometteuse, ses résultats à long terme s'avéraient problématiques dans le contexte de la fixation des quotas. Il a appelé à une réflexion plus approfondie sur les causes de ces tendances à la baisse, qu'elles soient dues à une sous-exploitation, à des mécanismes dépendant de la densité ou au cannibalisme. Il a suggéré que ces discussions soient portées devant le comité exécutif et éventuellement adressées à la Commission européenne et au CIEM, étant donné que la question dépasse le cadre d'un seul groupe de travail.
4. **Discussion sur la pêche à la langoustine de Porcupine en juillet** - Enfin, il propose de revenir sur la campagne de pêche à la *langoustine* dans le banc de Porcupine lors de la prochaine réunion en juillet.

Il a conclu en invitant les participants à formuler des commentaires sur les points d'action proposés.

Patrick Murphy se félicite de la présentation de Garcia, mais il note que l'une des principales questions soulevées est le manque de ressources disponibles pour mener des évaluations approfondies. M. Murphy a souligné que lorsqu'on demande la validation des travaux du CIEM, il est tout aussi important de s'assurer que les ressources nécessaires sont fournies. Sans un financement et un soutien adéquat, le CIEM pourrait ne pas être en mesure de mener à bien les évaluations requises. Il a proposé à la Commission d'inclure cette préoccupation dans sa demande, en veillant à ce que la disponibilité des ressources soit prise en compte au même titre que la validité des travaux entrepris.

En réponse aux commentaires de Patrick Murphy, le **président** a reconnu que la question des ressources est étroitement liée à des préoccupations plus larges concernant le recrutement et les analyses scientifiques. Le président a souligné l'importance de comprendre les chaînes alimentaires marines, en particulier en ce qui concerne la dynamique prédateur-proie. Une question clé a été soulevée, à savoir si des analyses suffisantes du contenu des estomacs sont encore effectuées, car ces données sont essentielles pour déterminer "qui mange qui, quand et en quelle quantité". Sans ces études, il est difficile d'évaluer efficacement la dynamique des écosystèmes. En outre, le vice-président a fait remarquer que la question des ressources et du financement s'inscrit dans un débat plus large sur la gestion durable des pêches. En particulier, des inquiétudes ont été exprimées concernant les limites de l'approche du RMD, suggérant qu'elle ne donne pas toujours les résultats escomptés. Reconnaisant le point de vue de M. Murphy, le président a convenu qu'il s'agissait d'une question importante qui méritait plus d'attention. En conclusion, le président a remercié les participants pour leur engagement. Les détails logistiques de la prochaine réunion ont également été fournis, avec la confirmation que les participants avaient reçu les informations pertinentes de la part du Secrétariat.



6. AOB - aucun

7. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par la présidence

1	Poursuivre le dialogue avec l'AZTI à la suite de la présentation et de la diffusion de la dynamique des stocks de merlu du nord.
2	Baisse de la SSB dans le cadre de la pêche au RMD : les membres sont convenus d'approfondir les causes des mauvais recrutements auxquels plusieurs stocks sont confrontés, ce qui entraîne une baisse de la SSB pour plusieurs stocks importants. Bien qu'elle ne soit pas très spécifique pour le moment, l'idée serait d'examiner plus en détail la prédation interspécifique (Sanglier, thon rouge), les mécanismes intraspécifiques (cannibalisme), et devrait inclure une analyse concernant la collecte de données pour l'analyse des estomacs alimentaires, que nous pourrions encourager à être financée si nécessaire. Demander à la CE d'organiser une demande spécifique au CIEM pourrait être développé.
3	Inclure une présentation de l'étude sur le porc-épic Nephrops par le BIM lors de la réunion du GT2 en juillet.

Le président conclut la réunion. Il remercie les membres, les interprètes et le Secrétariat.

– FIN –



Les participants

Membres du CC EOS		
José	Beltran	OPP-7 BURELA
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Kenatea	Chavez-Bonjour	ANOP
Manu	Kelberine	CRPMEM de Bretagne
Jean	Lynch	Irish South & East Fish Producers Organisation Ltd
Aodh	O'Donnell	Organisation irlandaise des producteurs de poisson (IFPO)
Patrick	Murphy	Organisation des producteurs de poisson du sud et de l'ouest de l'Irlande
Irène	Prieto	OPPF4
Erwan	Quemeneur	CDPMEM 29
Jean-Marie	Robert	Pêcheurs de Bretagne PO
Escolier maître	Rihan	KFO
Pauline	Stephan	CNPMEM
Arthur	Yon	DU NORD
Experts et observateurs		
Tetyana	Albers	France - DGAMPA
Enda	Conneely	IIMRO
Juan Carlos	Corras Arias	FREMSS
Dorleta	Garcia	AZTI
Normand	Graham	DG MARE C5
Eileen	Harmey	Division de la politique et de la gestion des produits de la mer DAFM
Adam	Pays-Bas	Fédération des pêcheurs d'Irlande du Nord
Gérald	Hussenot Desenonges	Poisson bleu
Julien	Lamothe	ANOP
Suso	Lourido	Puerto de Celeiro SA OPP 77
Alexandra	Philippe	EBCD
Secrétariat du CC EOS		
Ilaria	Bellomo	
Mo	Mathies	